

[Le français suivra]



Federal Lawyers Scramble to find Information as Management Fails to Properly Keep Track of Sick Leave and Vacation

The Association of Justice Counsel, which represents 2700 lawyers serving Canadians, is requesting an expedited hearing at the Public Service Labour Relations Board (**PSLRB**) on an issue that has caused a great deal of concern to AJC members over the last few months: leave reconciliation.

For years, AJC members working at the Department of Justice (DOJ) and Public Prosecution Services Canada (PPSC) took their approved leaves in good faith, thinking everything was okay. Now, several years later, they are suddenly told they have to go back as far as six years to retrace and account for leaves, such as sick days and vacation *that were approved by management!*

Due to these departments' failure to adequately maintain approval records, federal government lawyers, whose integrity is not being questioned at all, were told in so many words that they would now be bearing the burden of proving that leave taken in the last 6 years was in fact approved. Our members now find themselves faced with unilateral adjustments imposed by their department. Some have had to reimburse as much as 10 vacation days.

This burden being imposed on approximately 2,200 government lawyers, who do not have care and control of corporate documents, is not only unreasonable, it cannot be met.

- **Why you ask?** The majority of records that would allow for a lawyer to reconstruct their prior leave approvals, no longer exist.
- **Why don't they exist?** Many record keeping protocols provide for automated deletion of various email or calendar entries after a defined period, such as two years.
- **Who is supposed to have care and control over employee-related records?** Management has responsibility for care and control.

At issue are two distinct time-keeping systems used by DOJ and PPSC: iCase and Peoplesoft. The primary purpose of iCase is to track case files and docket time worked for the purposes of billing client departments. Peoplesoft, for its part, is primarily a human resources tool intended to track leave.

These two systems now have to be reconciled following a review conducted by the Comptroller General of Canada. While the PSLRB has previously addressed these types of scenarios and has sided with employees, we remain confused as to why, under these circumstances, DOJ and PPSC did not simply admit to the Comptroller General the errors of their ways in explaining the gaps.

For the AJC, this remains a true mystery in the face of the accountability and transparency agenda being promoted by the current government.

Treasury Board dismissed the AJC's policy grievance in this leave reconciliation matter and that is why the AJC is now requesting an expedited hearing before the PSLRB to settle this issue once and for all.

Les avocats fédéraux se débattent tandis que la direction ne parvient pas à garder correctement la trace de leurs congés de maladie et de leurs vacances

L'Association des juristes de justice (AJJ), qui représente 2700 avocats au service des Canadiens, demande une audition accélérée à la Commission des relations de travail dans la fonction publique (CRTFP) sur une question qui a beaucoup préoccupé ses membres au cours des derniers mois, soit la réconciliation des données sur les congés.

Pendant des années, les membres de l'AJJ qui travaillent au ministère de la Justice (JUS) et au Service des poursuites pénales du Canada (SPPC) prenaient de bonne foi leurs congés approuvés, pensant que tout était correct. Maintenant, plusieurs années plus tard, on leur dit tout à coup qu'ils doivent remonter jusqu'à six ans pour retracer et rendre compte de leurs congés, comme *les congés de maladie et les vacances qui ont été approuvés par la direction!*

Parce que ces ministères n'ont pas réussi à maintenir adéquatement les dossiers d'approbation, les avocats du gouvernement fédéral, dont l'intégrité n'est pas du tout en cause, se sont fait dire qu'ils devraient maintenant assumer le fardeau de la preuve que leurs congés pris au cours des six dernières années avaient réellement été approuvés. Nos membres sont aux prises avec des rajustements unilatéraux imposés par leurs ministères respectifs. Certains ont dû rembourser jusqu'à 10 jours de vacances.

Ce fardeau imposé à environ 2200 juristes du gouvernement, qui n'ont pas la garde et le contrôle des documents de leurs ministères, n'est pas seulement déraisonnable, il ne peut être satisfait.

- **Pourquoi, demandez-vous?** La majorité des dossiers qui permettraient aux juristes de reconstituer les approbations données avant leurs congés n'existent plus.
- **Pourquoi n'existent-ils plus?** Plusieurs protocoles de tenue de dossiers prévoient la suppression automatique des diverses entrées de courrier ou de calendrier après une période définie, par exemple deux ans.
- **Qui est censé avoir la garde et le contrôle des dossiers des employés?** La direction est responsable du contrôle de ces dossiers.

Le point en litige concerne deux systèmes distincts de chronométrage utilisés par le JUS et le SPPC: iCase et PeopleSoft.

Le but premier d'iCase est de suivre les dossiers de cas et d'imputer des heures de travail aux fins de la facturation des ministères clients. Pour sa part, PeopleSoft est avant tout un outil de ressources humaines destiné à suivre les congés.

Ces deux systèmes doivent maintenant être réconciliés suite à un examen effectué par le contrôleur général du Canada. Alors que la CRTFP a déjà abordé ces types de scénarios et a donné raison aux employés, nous restons perplexes quant à la raison pour laquelle, dans ces circonstances, le ministère de la Justice et le SPPC n'ont tout simplement pas reconnu devant le contrôleur général les erreurs de leurs systèmes pour expliquer ces écarts.

Pour l'AJJ, cela reste un vrai mystère face au programme de responsabilisation et de transparence, promu par le gouvernement actuel.

Le Conseil du Trésor a rejeté le grief de principe de l'AJJ dans cette affaire de réconciliation de congés et c'est pourquoi l'AJJ demande maintenant une audience accélérée devant la CRTFP pour régler ce problème une fois pour toutes.